

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 octobre 2020

NOTE DE PRESENTATION

**OBJET : Désignation des membres du conseil municipal au sein du groupement d'intérêt public MAXIMILIEN**

Rapporteur : Isabelle Drancy

La Ville est adhérente depuis décembre 2016 au groupement d'intérêt public MAXIMILIEN.

Ce groupement, initié par la région Ile-de-France, propose à tous les acheteurs publics d'Ile-de-France un portail commun rassemblant annonces de marché, plate-forme de dématérialisation et mise en réseaux d'acheteurs publics ainsi que la télétransmission des actes au contrôle de légalité.

Il constitue une réponse aux difficultés des entreprises, notamment des TPE/PME, pour accéder aux marchés publics et un moyen pour les acheteurs publics de concilier respect de la réglementation et efficacité des achats.

Il est proposé au conseil municipal de désigner ses représentants titulaire et suppléant membres du conseil municipal au sein du groupement d'intérêt public MAXIMILIEN.